L'Anarcho-Syndicaliste n°37
mai-juin1980
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

LE CONGRÈS DE LA C.G.T.-F.O...

Le militant ouvrier qui n'appartient pas à la C.G.T.F.O. aura bien du mal à s'y retrouver, s'il ne s'en tient qu'à la presse pour comprendre ce qui s'est passé au congrès de Bordeaux, du 17 au 20 juin 1980.

Pour Jeanine ROY du *Monde* (21-06-1980), les syndicalistes lutte de classe *«ne souhaitaient pas qu'un scrutin fasse constater l'amenuisement de leur audience».*

Pour Alain LEMOINE, de *«Sud-Ouest»* (21-06-1980), la *«déclaration aux travailleurs»* votée par le congrès est une *«petite dissertation qui en moins de 80 lignes rappelle les fondements du syndicalisme»*, alors que, toujours selon A. LEMOINE: *«Tout ce qui aurait pu diviser l'organisation en avait été expurgé. Pas un mot, notamment sur la convention de la Sécurité Sociale, négociée par un dirigeant F.O., ni sur les orientations économiques du Gouvernement».*

Disons à Alain LEMOINE qu'il existe une autre petite dissertation de moins de 80 lignes, qui a tellement fait parler d'elle que malgré tous ceux qui ont voulu l'enterrer, elle est toujours vivante et bien vivante: *La charte d'Amiens* que certainement la plupart des journalistes ne connaissent pas.

Ajoutons que contrairement aux affirmations de A. LEMOINE, rien de ce qui aurait pu diviser le congrès n'a été évité: les résolutions étudiées, discutées en commissions et débattues en séance plénière, sur lesquelles le congrès s'est prononcé, concernent: l'économie, la prévoyance sociale (Sécurité Sociale, Assedic, retraites complémentaires), l'emploi, la négociation collective, le droit syndical, les conditions de travail, les salaires, la réduction de la durée du travail et le rapport Giraudet, le statut des Conseils Prud'hommes, l'enseignement, la laïcité, etc...

A titre d'information, signalons que la commission qui a travaillé sur la Sécurité Sociale était composée de plus de 200 délégués, et qu'elle a siégé le jeudi après-midi, le jeudi soir et le vendredi matin.

Mais revenons à notre «dissertation» et aux raisons qui nous ont conduit à ne pas présenter une résolution séparée.

Les lecteurs de ce journal savent le combat que nous menons contre toutes les formes d'intégration du syndicalisme à l'état et à l'entreprise. Ils savent quel contenu nous donnons à la notion d'indépendance de classe du syndicat.

"Au moment ou le patronat et l'état développent une offensive de grande envergure contre les acquis de la classe ouvrière et plus particulièrement contre le droit de négocier librement.
Au moment ou au nom de l'«individualisation des rapports sociaux» et de l'«aménagement du temps de travail» une attaque sans précédent s'organise contre le syndicalisme confédéré et le principe de la convention collective.
A une période ou les tenants de la participation de l'association capital-travail n'ont pas désarmé,
A l'époque ou la C.F.D.T. véhicule son idéologie auto-gestionnaire fondée sur le corporatisme,
Dans ce printemps-été de 1980, ou de journées d'actions en grèves de 24 heures, la C.G.T. divise, démobillise et galvaude la grève"

En anarcho-syndicalistes conséquents, nous avons choisi la voie de la raison et soutenu ce qui pour nous est essentiel, c'est-à-dire tout ce qui peut s'opposer à l'énumération ci-dessus.

Au-delà des appréciations que les uns ou les autres peuvent porter sur tel ou tel aspect de la politique confédérale à F.O., en dépit des désaccords existants, sur certains points, en laissant volontairement entre parenthèses le vieux débat *«réformisme ou révolution»*, nous avons estimé qu'il est de l'intérêt de la classe ouvrière de renforcer la majorité authentiquement syndicaliste qui se dégageait de ce congrès.

Nous avons refusé l'amalgame et la confusion: nous n'avons pas accepté que se constitue le cartel des mécontents, par l'addition de différentes oppositions hétéroclites. Nous avons dit non aux alliances contre nature avec ceux dont l'opposition au bureau confédéral est uniquement politique. Quel anarcho-syndicaliste aurait pu accepter les thèses sur la *«planification démocratique»* proposée au congrès par le syndicat des impôts? Quel militant du courant lutte de classe pouvait accepter que le congrès se prononce pour une *«société socialiste»* (en fait, le gouvernement par l'Union de la gauche) violant ainsi l'indépendance syndicale et la charte d'Amiens?

Il n'était pas pensable que sous prétexte de *«faire des voix, contre le bureau confédéral»* nous nous prêtions à ce jeu malsain.

Pas plus qu'il ne peut être question sous prétexte *«d'être plus dur», «d'aller à l'action avec les autres confédérations»*, que nous cautionnions sous une forme ou une autre, le courant qui veut coller à la C.G.T. et à la C.F.D.T., *«pour ne pas être en reste, et donner l'impression qu'à F.O., on fait quelque chose».*

La grève, pour nous, n'a rien de commun, avec la gymnastique honteuse que les appareils C.G.T. et C.F.D.T. tentent de faire subir à la classe ouvrière, pour l'entraîner dans une situation à l'italienne. En Italie, l'union intersyndicale en marche vers l'unicité syndicale est la condition qui fait que le mouvement syndical participe directement à la gestion de la crise, et propose aux travailleurs d'autoréguler la grève!!! Consensus et compromis historique obligent!!!

En France, les résolutions adoptées par le 14ème Congrès de la C.G.T.F.O.. la déclaration solennelle votée, vont considérablement gêner le Patronat et l'Etat, justement parce qu'elles refusent le consensus, et qu'elles sont un barrage efficace au processus d'intégration.

Non seulement, nous les avons approuvées, et nous avons contribué à les faire adopter, mais nous veillerons à ce qu'elles soient scrupuleusement respectées.

En 1906, anarchistes, syndicalistes révolutionnaires et syndicalistes réformistes, ont trouvé un compromis qui s'appelle la charte d'Amiens, préservant le syndicalisme de toute ingérence extérieure, qu'elle provienne du parti ou de l'Etat. En 1946, 47, 48, contre la colonisation de la C.G.T. par l'appareil stalinien, les mêmes alliances se retrouvent. En mars 1969, contre la tentative gaulliste d'institutionaliser l'intégration du syndicat à l'Etat, nous avons participé de très près à l'élaboration de l'accord largement majoritaire du congrès confédéral se prononçant contre l'instauration de l'état corporatiste qu'aurait entraîné la victoire de De Gaulle au référendum d'avril 1969.

C'est pour ces mêmes raisons qu'en juin 1980, nous nous sommes retrouvés totalement d'accord sur l'essentiel de la déclaration du 14ème Congrès de la C.G.T.F.O.

Jo. SALAMERO.

DÉCLARATION DU XIVème CONGRÈS FORCE OUVRIÈRE

A tous les travailleurs! *(extraits)*

Le XIVème Congrès Confédéral de la C.G.T.F.O., réuni du 17 au 20 juin 1980 à Bordeaux, réaffirme solennellement l'impérieuse nécessité pour le syndicalisme de se déterminer lui-même à l'endroit des problèmes de sa compétence...

C'est pourquoi, fidèle en cela aux statuts confédéraux, le Congrès proclame que la C.G.T.F.O., à tous les

niveaux, conservera sa totale indépendance à l'égard du patronat, de l'Etat, des partis politiques, comme de tout organisme ou institution extérieure au mouvement syndical...

L'esprit laïque traditionnel du syndicalisme implique une absolue tolérance. Le Congrès considère que le travailleur, en tant que citoyen, demeure parfaitement libre de ses choix politiques, de même qu'il peut user de la liberté de conscience , comme il lui convient. Mais le Congrès condamne comme attentatoire à l'unité syndicale toute pénétration dans le syndicat de consignes venant de l'extérieur.

Lieu de rassemblement des salariés conscients du fait que la société est divisée en classes aux intérêts opposés et du combat à mener contre toute forme d'exploitation et d'oppression, tant matérielle que morale, la C.G.T.F.O. demeure l'organisation syndicale privilégiée pour tous les travailleurs respectant les principes ci-dessus énoncés et qui se battent pour la disparition du salariat et du patronat.

Mais l'indépendance syndicale doit se traduire par la possibilité pour l'organisation syndicale de négocier librement les accords collectifs, salariaux ou autres, susceptibles d'améliorer les conditions de vie et de travail...

Ainsi doit se concevoir la «politique conventionnelle» qui ne peut être que le résultat de la lutte syndicale qui implique l'utilisation par le syndicat de tous les moyens d'action qu'il juge utiles - y compris la grève.

Le Congrès s'élève avec force contre tous ceux qui, sous couvert de la crise économique mondiale ou avec l'ambition d'imposer une illusoire politique des revenus, tentent de battre en brèche les contrats collectifs, résultats positifs de l'action syndicale...

De même la C.G.T.F.O. n'admettra pas que, sous prétexte de «réforme de l'entreprise», de «participation, des travailleurs» ou «d'autogestion», on en vienne à réduire les possibilités d'intervention et d'action du syndicalisme en lui faisant endosser les responsabilités patronales, alors que le rôle du syndicalisme doit s'exercer en la circonstance à travers un «contrôle ouvrier» que le mouvement syndical a toujours revendiqué.

Le Congrès dénonce l'objectif de ceux qui, à travers d'autres formules également séduisantes mais tout aussi dangereuses, telles que «l'expression des travailleurs dans l'entreprise», «les conseils d'atelier, de service ou de bureau», veulent en fait tourner l'organisation syndicale au profit d'entités anonymes et irresponsables, facilement manipulées par les patrons et les manœuvres partisanes et démagogiques. Ce serait, de plus, un pas vers le corporatisme contre lequel le syndicalisme s'est toujours élevé car la conception corporatiste a, de tout temps, été la base de régimes totalitaires.

Le Congrès met donc l'accent sur la primauté de l'organisation syndicale par rapport à toute autre forme de représentation, le syndicat devant, par ailleurs, pour être vraiment efficace, être fédéré et confédéré...

Le Congrès RÉAFFIRME LA PRIMAUTÉ DU SYNDICALISME en toutes circonstances et la nécessité de préserver les libertés syndicales.

C'est pourquoi, il DÉNONCE la nouvelle stratégie du Patronat visant à individualiser les rapports dans l'entreprise et toute tentative de remise en cause du contrat collectif... DÉNONCE les manœuvres patronales et gouvernementales visant à restreindre le droit de grève et engager la responsabilité des syndicats et à instituer des règles disciplinaires d'exception à l'encontre des garanties conventionnelles ou statutaires.

En ce qui concerne plus particulièrement LA PARTICIPATION, le Congrès:

- DÉNONCE les solutions fausses et dangereuses de participation, notamment celles présentées sous l'appellation de démocratie dite économique, industrielle ou représentative;

- CONSIDÈRE que la participation des salariés à la gestion des entreprises est un leurre ;

- RÉAFFIRME que le syndicalisme peut, seul, parvenir notamment, par le contrat collectif, à trouver les accords nécessaires dans l'intérêt des travailleurs.

INTERVENTION DE MARC PRÉVÔTEL AU XIVème CONGRÈS DE LA C.G.T. F.O.

Camarades,

A l'occasion de ce congrès confédéral, les camarades du syndicat auquel j'appartiens m'ont mandaté pour approuver le rapport d'activité.

Ce n'est pas qu'ils soient satisfaits à 100% de toutes les décisions prises par la confédération depuis trois ans, mais parce que la ligne suivie leur a paru satisfaisante dans l'ensemble.

Dans le contexte de la crise, nous savons que le patronat et l'Etat ont intérêt à créer un climat de consensus qui ne peut passer que par une unicité syndicale de fait des appareils des trois confédérations.

Nous observons, et cela ne nous étonne pas, que la C.F.D.T., sous une apparence de révolutionnaire de papier et de discours, n'abandonne pas ce pourquoi elle existe depuis 1919: favoriser la mise en place d'une société néocorporatiste «d'harmonie entre les classes sociales», donc fondamentalement réactionnaire, qu'elle présente sous les étiquettes hypocrites, soigneusement étudiées, d'autogestion, de planification démocratique, de conseils d'atelier et de soi-disant «expression des travailleurs dans l'entreprise».

Non, nous ne sommes pas étonnés de voir la C.F.D.T. continuer avec ténacité à pousser ses pions, à mener une politique conduisant les syndicats à leur intégration aux entreprises et à l'Etat, ce qui doit permettre leur destruction en tant qu'organisation de classe ces travailleurs salariés.

Ce faisant, et quoi qu'elle en dise, la C.F.D.T. applique les directives qu'un cabotin talentueux et roublard, un supercuré de choc, je veux dire monsieur Karol Wojtyla, est venu leur rappeler à Paris même il y a un peu moins de trois semaines.

Quant à la C.G.T., Bergeron l'a rappelé justement, elle applique les consignes du Kremlin qui, pour le moment, estime ne pas avoir intérêt à déstabiliser l'Europe occidentale à laquelle il emprunte massivement capitaux et technologie.

La situation étant celle-là, on comprend alors les pressions dont sont l'objet des militants de la C.G.T.F.O., de la base au bureau confédéral, sous n'importe quels prétextes, car - pour le moment et il faut que cela continue - c'est la C.G.T.F.O. qui bloque le processus tendant à l'unicité, à ce concensus dont le patronat et l'Etat ont impérativement besoin.

Et nous avons remarqué, ces derniers mois, que cette unicité s'est parfois réalisée, par exemple à l'occasion de l'accord unanime modifiant, dans le sens de la diminution, les allocations de chômage, par exemple aussi à l'occasion de l'apparition conjointe à la télévision des trois secrétaires généraux des grandes confédérations.

Par rapport aux positions prises par ailleurs, nous voulons bien admettre qu'il s'agit de couacs sans lendemain dans l'exécution d'une partition qui continue d'être globalement correcte.

Car nous approuvons les décisions prises par les derniers C.C.N. sur les négociations avec le C.N.P.F. concernant la durée du travail ainsi que sur l'appel du pied de la C.F.D.T. il y a environ six mois.

Sur ce qui n'est en fait qu'une revendication patronale d'augmenter le temps de travail des salariés ayant un emploi, d'autres camarades ont déjà exposé ou vont exposer ce qu'il en est. Il est nécessaire, malgré les magouilles de la C.F.D.T. dans les salons patronaux, que la confédération maintienne la position ferme adoptée dès que la C.N.P.F. a posé ses «revendications». Il ne peut être question de se laisser abuser par le rapport Giraudet qui reprend, sous une forme plus habile, l'essentiel des desiderata du patronat.

Sur les rapports avec la C.F.D.T., j'ai déjà dit ce que continue d'être cette organisation, mais je le répète: la C.F.D.T. représente, pour le mouvement ouvrier, un cheval de Troie de la réaction néocorporatiste... et elle a des homologues dans ce qu'il est convenu de considérer comme la gauche politique.

Il est tout de même remarquable que les soi-disantes revendications que la C.F.D.T. nous proposait de défendre en commun fin 1979 ont été en partie reprises au cours du dernier week-end, dans cette même ville de Bordeaux, par le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprise. Soyons certains que dieu - ou le diable - y reconnaît les siens.

Nous approuvons aussi pleinement les positions de la confédération sur le nucléaire qui doivent être rappelées au moment ou Giraud, ce sinistre, est en train de faire voter un texte scélérat qui remet en cause le droit de grève des travailleurs de cette industrie.

La sécurité des populations passe par celle des travailleurs, et la sécurité des travailleurs du nucléaire passe notamment par la négociation d'une convention collective nationale de l'industrie nucléaire pour les entreprises de cette branche non soumise à un statut.

Pour le moment, et comme d'habitude, l'Etat, par l'intermédiaire de son valet Giraud, s'appuye sur les fanatiques de tous bords pour choisir la répression plutôt que la négociation.

A côté de tout cela, les quelques défauts qu'on peut trouver au compromis intervenu à la Sécurité Sociale, dans la convention avec les médecins, sont de peu de poids. Mais ils servent de prétexte à ceux dont l'objectif est l'unicité syndicale. C'est pourquoi nous approuvons nos camarades de la Fédéchimie quand ils se demandent s'il est possible de guérir les médecins de leur tête en porte-feuille.

En conclusion: approbation du rapport d'activité pour les positions défendues fermement par la confédération:

- *sur le nucléaire,*
- *sur les relations avec la C.F.D.T.,*
- *sur la négociation concernant le temps de travail,*
- *pour le refus de paraître au cirque de monsieur Wojtyla. .*

C'est-à-dire, car tout en découle, approbation pour le maintien de l'indépendance de notre organisation de classe à l'égard de l'Etat, du patronat, des églises et des partis...

Mais cette approbation n'est pas un chèque en blanc. Il est nécessaire que ces positions soient maintenues à l'avenir, donc qu'elles apparaissent dans les résolutions qui seront adoptées par ce congrès.

Non à l'unicité syndicale!

KARO-LA-WOLTYJ CIRCUS...

Rien n'avait été négligé pour la parade de Karol Wojtyla au Bourget, ni les trois colonnes de pub dans *l'Humanité* reproduisant à titre gratuit l'incitation des cardinaux à la *Messe du peuple de Dieu,* ni les cinq pages de la *Vie Ouvrière* consacrées à la présence en masse des catholiques à la C.G.T., ni les 20 km de barrières, les cars, les trains, les 15.000 policiers, les 20.000 scouts, ni les 2.800.000 francs de subvention offerts par le *Conseil municipal de Paris* unanime...

«Le Monde» pronostiquait un million de fidèles, *«Ouest-France»* affirmait: *«Entre le chiffre minimum de 300.000 - le four! - et le ras de marée d'un million et demi, toutes les hypothèses sont permises».*

Ce fut une parade haute en couleur avec les drapeaux du régionalisme catholique corses, bretons, catalans, québécois, et le *«Cœur Vendéen»* à l'heure même où l'on commémorait les *«Journées Chouannes»* en Vendée.

L'affluence seule manquait: 250.000 à 300.000 personnes concédera *«Le Monde». «Le Canard Enchaîné»* reproduira une photo aérienne où l'on compte... moins de 100.000 personnes. Quel four! comme dirait *«Ouest-France».*

LE NUMÉRO DES PÉNITENTS

En lever de rideau le *Te Deum* à Notre-Dame se présentait sous de meilleurs auspices pour la maison Wojtyla.

Le pape avait une heure de retard. *«Le pape, c'est quelqu'un qui est en retard»* ironise-t-il lui-même.

Sous le titre *«Une longue attente»* le reporter du *«Monde»* décrit l'ambiance: *«Le pape se faisait attendre, et il fallait bien l'attendre. Les nouvelles arrivées des membres du gouvernement apportaient un court divertissement. Les dames lorgnaient du coin de l'œil la toilette des autres. Les photographes s'amusaient à faire des portraits. Les journalistes commentaient, l'orgue s'emballait. Tout le monde se leva. Fausse alerte. On répéta encore les cantiques. MM. Yvon Bourges et François Ceyrac chantaient; MM.Monory et Galley papotaient; M. Maxime Gremetz (P.C.) restait de marbre à proximité de M. Michel Debré; Mme Pompidou, au premier rang, se sentait bien seule, éloignée qu'elle était de Mme Chaban-Delmas et, de l'autre côté de l'allée, Mme Barre. Ce fut une grande cérémonie, un peu mondaine mais belle».*

Enthousiaste, *«l'Humanité»* précisait: *«Dans la basilique, avaient pris place les membres du gouvernement et des corps constitués. On reconnaissait notamment parmi les parlementaires, la délégation du P.C.F, comprenant Lucien Villa député de Paris et Vice-président de l'Assemblée Nationale, Guy Schmauss membre du bureau du Sénat, Danielle Bidart sénateur de la Seine-St-Denis, et conduite par Maxime Gremetz, responsable des relations entre chrétiens et communistes, membre du Bureau Politique du P.C.F. et député de la Somme, la délégation de la C.G.T. conduite par Georges Séguy, celle de la C.F.D.T. et de la C.G.C. et de la C.F.T.C.».*

Tout ce monde agenouillé fut béni, sauf la C.G.T.F.O. et la F.E.N. qui n'étaient pas là.

LA CÉRÉMONIE D'ALLÉGEANCE

La suite du programme se déroule dans le décor élyséen. Alignés au coude à coude Barre, Mitterrand, Mauroy, Defferre, Marchais, Chirac, Debré... sont présentés au pape par Giscard d'Estaing. Miracle du consensus et du compromis historique.

Marchais s'était mis dans le vent en déclarant le 18 mai aux enseignants communistes: *«Ne vous laissez pas enfermer dans une conception rabougrie de la laïcité...».*

Tous les syndicats, excepté la C.G.T.F.O. et la F.E.N., étaient représentés. E. Maire baignait dans l'extase, tandis que Seguy, en quête de surenchère, regrettait l'absence *«d'une rencontre entre Jean Paul II et les représentants des centrales syndicales les plus représentatives».*

Quant au pape, il devait en conclure dans son discours à l'Institut catholique: *«L'humanisme athée manifeste un échec de plus en plus patent».*

Un clou sur lequel il s'acharnera joyeusement, proposant aux militants de l'A.C.O. réunis à Saint-Denis de *«relever, au nom de l'homme, le défi de l'athéisme».* (Rappelons que le comité national de l'A.C.O. compte 8 membres du P.S., 7 du P.C. et 3 du P.S.U.).

Toutes ces déclarations plurent à Si Hamza Boubakeur auquel le pape accorda un entretien que le chef musulman qualifia de *«contact utile et qui marquera l'intime compréhension entre l'islam et le christianisme et le désir de rapprochement dans la lutte contre le matérialisme et le désarroi de la jeunesse».*

Devant ces déclarations de guerre, le maire communiste de Saint-Denis, *«très honoré»* par la visite du pape, ne manque pas de bonne mine: *«On vît dans un monde inquiet; or ce pape-là est sympa, c'est un voyageur de la paix»* (*Le Monde,* 31-5).

Il est vrai que le pape a approuvé la récente rencontre Brejnev-Giscard à Varsovie.

FARCES ET ATTRAPES

Ce fut un temps fort du spectacle ce hit-parade au *Parc des Princes* où fut ovationné Jean-Paul super-star, le sportif de Dieu, par 50.000 jeunes fans déchaînés.

«Si tu pardonnes à ton frère ennemi, la nuit de ta Passion sera lumière et midi» chantèrent les supporters. Deux jeunes naïfs s'y laissèrent prendre. Laissons parler le reporter du *«Monde»: «Et pourtant... quelle intolérance dans la réprobation qui s'est manifestée quand un jeune homme athée a pris la parole devant le pape pour lui demander de l'éclairer. Quel ostracisme dans ces huées pour accueillir cette jeune fille disant le sentiment amer que dégage "une Eglise dirigée par de respectables vieillards à longue barbe blanche"!».*

Ça leur apprendra à discerner l'attrape-nigaud de l'Eglise quand elle parle tolérance.

LES FEMMES AU SILENCE

«C'est un don du Seigneur qu'une femme silencieuse» (Nouveau Testament).

Fidèle aux saintes écritures, le pape renouvelait sa condamnation de l'avortement et de la contraception dans son discours de Saint-Denis: *«Il faut accepter l'homme dans sa pleine vérité et dans sa pleine dignité, et cela depuis le commencement même... le commencement de l'homme est dans le cœur de sa mère... Cet enfant sera peut-être faible, inadapté, il sera peut-être déficient. Ainsi en advient-il parfois. La maternité est toujours une douleur - l'amour pour lequel on paie de sa souffrance - et il arrive que cet amour doive être encore plus grand que la douleur de l'enfantement lui-même. Cette douleur peut s'étendre sur toute la vie de l'enfant. La valeur de l'humanité est confirmée par ces enfants et par ces hommes dans lesquels elle est retardée et subit parfois une douloureuse dégradation»*

Pour ceux qui hésiteraient à comprendre le pape souleva ostensiblement, au *Parc des Princes,* une naine totalement handicapée qu'il fit applaudir par l'assistance.

LA SCIENCE EN LAISSE

A l'*Institut catholique* le pape a critiqué par deux fois les sciences humaines *«qui portent en elles-mêmes, malgré les horizons qu'elles ouvrent, les limites inhérentes à leurs modèles méthodologiques et leurs présupposés».*

A l'U.N.E.S.C.O. il mettait un signe égal entre les expérimentations militaires et la recherche génétique: *«...On constate trop souvent qu'elle (la science) est asservie à des buts qui sont destructeurs de la vraie dignité de l'homme et de la vie humaine... Ceci se vérifie aussi bien dans le domaine des manipulations génétiques et des expérimentations biologiques que dans celui des armements chimiques, bactériologiques ou nucléaires».*

Après avoir dénoncé *«le matérialisme de notre époque»*, il assigne aux hommes de science le cadre

borné du théisme: *«L'homme de science aidera vraiment l'humanité s'il conserve “le sens de la transcendance de l'homme sur le monde et de Dieu sur l'homme”».*

LES QUÉQUÈTES EN BERNE

Dans son discours à l'U.N.E.S.C.O. le pape fustige ce qu'il appelle *«des impératifs apparents»: «A la place de l'amour qui est communion responsable des personnes, «l'impératif» du maximum de jouissance sexuelle en dehors de tout sens de la responsabilité».*

Il précisera, au Parc des Princes, sa condamnation du coit extra-conjugal: *«Dans ce domaine, l'Eglise pose seulement les exigences qui sont étroitement liées à l'amour matrimonial et conjugal vrai, c'est-à-dire responsable. Elle exige ce que requiert la dignité de la personne et l'ordre social fondamental».*

LA RÉCONCILIATION DES CLASSES

Aux ouvriers de Saint-Denis, Jean Paul II déclare: *«Le monde du travail humain doit être le monde de l'amour et non celui de la haine... Cette faim de justice, cet empressement à lutter pour l'ordre moral dans le monde ne sont pas et ne peuvent pas être ni la haine ni une source de haine dans le monde. Ils ne peuvent pas se transformer en un programme de lutte contre l'homme, uniquement parce qu'il se trouve, si l'on peut s'exprimer ainsi, “dans l'autre camp”... Cette lutte ne peut pas devenir un programme de destruction de l'adversaire... Ne peut pas créer des mécanismes sociaux et politique dans lesquels se manifestent des égoïsmes collectifs qui détruisent parfois la propre société, la propre nation».*

Au Parc des Princes, où il cite la parabole du jeune homme riche, *«celui-là qui s'en alla tout triste car il avait de grands biens»,* le pape s'écria sous les acclamations: *«La société de consommation ne rend pas les hommes heureux».*

Une consolation pour les travailleurs dont le pouvoir de consommation s'amenuise chaque mois!

Un geste de la C.G.T. illustrera comment la bénédiction d'un pape peut transformer les rapports entre les hommes: *«Les cheminots de Seine-Saint-Denis en grève pour la satisfaction de leurs revendications ont décidé, à l'appel de la C.G.T., d'assurer les transports en direction du Bourget dimanche». (L'Humanité,* 35-5.)

LE BAPTÊME DE CLOVIS

Avec insistance Jean Paul II a évoqué le *«titre de fierté»* de la France qui est *«fille aînée de l'Eglise»*, qu'il s'agisse de sa réponse à Giscard d'Estaing ou de son homélie du Bourget: *«Vous m'avez invité à constater, quinze cents ans après le baptême de votre nation, que la foi y est toujours vivante, jeune, dynamique, que la générosité ne manque pas chez vous».* (Réponse à Giscard.)

En général un pape ne parle pas pour ne rien dire. Le baptême de Clovis auquel il fait allusion sanctionnait l'alliance des barbares avec l'Eglise, sur les ruines de la civilisation gallo-romaine. Elle débouchait sur la constitution d'un Etat féodal catholique et d'une monarchie de droit divin, jusqu'à l'infidélité que représente le vote des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

Le pape Jean Paul II est venu au Bourget en 1980 poser cette question grosse de menace: *«Alors, permettez-moi pour conclure, de vous interroger: France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême?».*

L'ÉCOLE SANS DIEU

C'est évidemment dans ce cadre qu'il faut situer les déclarations du pape à l'U.N.E.S.C.O. concernant l'instruction et l'Ecole laïque: *«Par exemple, dans l'ensemble du processus de l'éducation, de l'éducation scolaire en particulier, un déplacement unilatéral vers l'instruction au sens étroit du mot n'est-il pas intervenu? Si l'on considère les proportions prises par ce phénomène, ainsi que l'accroissement systématique de l'instruction qui se réfère uniquement à ce que possède l'homme, n'est-ce pas l'homme lui-même qui se trouve de plus en plus obscurci?... Le problème de l'instruction a toujours été étroitement lié à la mission de l'Eglise.*

Au cours des siècles, elle a fondé des écoles à tous les niveaux; elle a donné naissance aux universités médiévales en Europe: à notre époque aussi elle offre la même contribution partout où son activité en ce domaine est demandée et respectée. Qu'il me soit permis de revendiquer en ce lieu pour les familles catholiques le droit qui appartient à toutes les familles d'éduquer leurs enfants en des écoles qui correspondent à leur propre vision du monde, et en particulier le droit strict des parents croyants à ne pas voir leurs enfants soumis, dans les écoles, à des programmes inspirés par l'athéisme».

LA BUTTE ROUGE

C'est au Sacré-Cœur de Montmartre que ce pape qui, sous des allures bonasses, utilise avec rigueur la symbolique, choisit d'organiser une sinistre retraite aux flambeaux, affirmant sentencieusement: *«C'est de cet endroit que le Seigneur bénit toujours votre cité, Paris et la France».*

Dans *l'Ecole Libératrice* Guy Georges relève pertinemment: «Ce Sacré-Cœur construit comme un exutoire pour punir Paris de sa Commune, de ceux qui chantaient justement «Debout, les damnés de la terre» et étaient fusillés par les Versaillais et... l'Eglise. Les os d'Eugène Varlin et de Louise Michel ont dû en tressaillir».

Encore convient-il de noter qu'à côter des grands cirques, en dehors de la tente, existe une ménagerie constituée d'éléments parfois les plus dangereux. D'aucuns qui contestent le côté *«triomphaliste»* et *«césariste»* de l'Eglise pour lui préférer son œuvre évangélique se sont abstenus de participer aux réceptions officielles. Ce sont souvent les plus ardents défenseurs de la doctrine sociale de l'Eglise qu'ils maquillent aux couleurs du socialisme (autogestionnaire).

La discrétion de leur chef de file, absorbé par les préparatifs d'un voyage aux U.S.A., nous oblige à considérer comme porte-parole Jean-Marie Domenach qui exprimait dans *«Le Matin»* du 29 mai sa réserve devant cette réception *«triomphante»* du pape par la *«société la plus étrangère au christianisme qui ait jamais existé».*

Après avoir promis une nouvelle tournée en France, le plus grand chapiteau du monde est allé dresser sa tente à Brasilia. Il est parti en laissant un défi, à la laïcité de l'Etat et de l'Ecole, l'émancipation des travailleurs, au progrès humain.

Serge MAHÉ.

GRINCEMENTS AU P.S.

Le passage du pape risque de provoquer quelques remous au sein du P.S., l'affaire de Granville en est un exemple.

A l'occasion de la visite du pape à Lisieux, le maire socialiste de Granville décidait une journée de congé pour les écoles de la ville.

Le C.D.A.L. de la Manche s'étant élevé contre cette initiative au nom de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le maire de Granville perdit, semble-t-il, son sang-froid et répondit au C.D.A.L. en des termes qui lui valurent une réprobation ambiguë de sa fédération:

«On ne partage pas les attaques du Comité d'action laïque. Ceci dit, on ne cautionne pas non plus la réponse de Rémi Dérubay».

Par contre la Fédération de Nantes Nord du P.S. prenait le 23 mai une position conforme à la défense de la laïcité:

La Fédération *«s'élève contre la réception officielle du pape Jean Paul II chef de l'Eglise catholique les 31 mai, 1er et 2 juin 1980, qui constitue une violation de notre constitution qui garantie la laïcité de la République. Dénonce l'exploitation qui est faite de ce voyage par le candidat aux Présidentielles de 1981. Proteste contre la mise à disposition de l'Eglise catholique des media (journaux, radio, télévision - plus de 15 heures y seront consacrées). S'insurge contre la tenue de messes publiques et télévisées en présence des corps constitués de la République. Rappelle que le premier devoir du président Giscard d'Estaing est le respect de la Constitution. Demande qu'aucun élu socialiste, municipal ou parlementaire, ne cautionne par sa présence cette violation de notre loi suprême».*

On jugera de la différence avec la position officielle du P.S., laborieusement expliquée par son porte-parole Fillioud dans *«Riposte»: «Les députés et les sénateurs socialistes invités - comme tous les parlementaires*

français - au Te Deum à Notre-Dame de Paris, s'y rendront s'ils le souhaitent. Chacun selon son choix. Ce seront autant d'actes individuels (...). Il en va autrement de la réception officielle organisée en l'honneur du pape à l'Elysée. Là n'ont été invités par les services du protocole - et selon les usages - que les membres des bureaux des assemblées, les présidents des groupes, des maires de grandes ville (...). La plupart de ces personnalités répondront à cette invitation officielle et y représenteront naturellement le corps ou institution auquel ils appartiennent au titre du P.S.».

CRISE À LA C.N.T. D'ESPAGNE...

Dans le numéro de *«L'Anarcho-Syndicaliste»* de janvier-février 1980, nous avons publié un compte-rendu du congrès de la C.N.T. d'Espagne, auquel nous avions assisté à Madrid. Nous l'avions titré *«tumultueux, passionné, inachevé, mais positif».*

Celui-ci a été reproduit in-extenso dans *«El Combate Syndicalista»* qui est l'organe d'expression des camarades espagnols en France, favorables à la tendance qui reconnaît la validité du congrès de Madrid.

Par ailleurs, nous avons reçu une correspondance d'autres camarades, de la tendance qui réfute cette validité. Ils nous écrivent notamment: *«Nous avons lu votre compte-rendu, et vous disons que le congrès a été tumultueux, passionné, inachevé et non positif».*

Ils nous transmettent également un dossier selon lequel, d'après les chiffres qu'ils donnent, extraits des comptes-rendus officiels, le *Comité national* élu à Madrid serait minoritaire.

Nous avons eu quelques entretiens avec des camarades appartenant aux deux fractions qui se réclament de la C.N.T. Car il faut se rendre à l'évidence: il y a deux C.N.T. en Espagne, avec chacune leur Comité national propre, l'un élu à Madrid au congrès de décembre 1979, l'autre élu par une conférence nationale de syndicats et d'unions régionales en mars 1980.

Je connais personnellement des camarades appartenant aux deux parties. Ayant participé, plus ou moins selon les cas et les périodes, à un certain nombre d'activités pendant le franquisme, ayant vécu d'assez près les événements qui ont agité le mouvement en exil, il est bien connu que mes sympathies allaient aux exclus, à ceux qui se regroupèrent autour de *«Frente Libertario».*

Bien entendu, cela n'est pas suffisant pour aujourd'hui conclure péremptoirement pour les uns contre les aytres. Voyons d'un peu plus près.

Les camarades qui ont réfuté le congrès de Madrid, nous disent: *«Nous ne condamnons pas les résolutions d'orientations du congrès (nous les approuvons pratiquement toutes), mais la procédure de fonctionnement de celui-ci. Il s'est déroulé anormalement, dans des conditions qui n'ont pas permis une vraie discussion. C'est pour cette raison que la majorité des syndicats ont décidé de ne pas le reconnaître. Nous avons donc désigné un nouveau Comité national, que nous chargeons d'organiser un autre congrès, qui aura lieu au mois de juillet. Nous avons été acculés à cette situation par l'intransigeance, les méthodes, la violence de la F.A.I., qui constituée en fraction, prétend tout contrôler tout diriger».*

Quant aux camarades du Comité national *«officiel»*, celui de Madrid, doit le secrétaire est J. Bondia, leur position est extrêmement tranchée. Ils accusent les *«impugnadores»* **(1)** de porter un coup fatal à l'organisation. Ils déclarent être les seuls représentants qualifiés de la C.N.T., ils condamnent violemment comme *«scissionnistes issus du verticalisme»*, ceux qui sont à l'initiative de la rupture. Ils contestent formellement l'accusation d'être aux ordres de la F.A.I.

Pour compléter ce résumé de la situation, il faut indiquer qu'une conférence de militants en exil, du courant *«Frente Libertario»* s'est tenue à Narbonne. Les responsables d'Unions régionales et le Comité national contestataire y participaient pour informer la conférence. Les deux parties étaient invitées. Car dans l'esprit des organisateurs de la conférence, il était question de faire des propositions appelant à la raison les deux tendances en leur demandant de cesser les campagnes de dénonciations réciproques et de rechercher la mise en place d'un processus permettant de renouer les fils cassés.

Selon nos informations, cela n'a pas été possible car la délégation du Comité national issu du congrès de Madrid, acceptait de rentrer dans la salle de réunion à condition que les autres en sortent.

Voilà donc, résumé, mais je pense fidèlement rapporté, l'état actuel de la C.N.T. Nous ne parlerons pas en

détail des multiples incidents qui ont émaillés ces derniers mois,, y compris les attaques et les affrontements physiques, ni des innombrables communiqués accusateurs réciproques.

La relation que nous faisons des événements n'est pas plaisante, et les militants qui lisent notre journal en retireront peut-être beaucoup d'amertume. Mais nous n'avons rien à cacher, et déjà dans notre numéro de janvier-février, nous écrivions, parlant des affrontements du congrès de Madrid: *«Ces affrontements, ces discussions passionnées sont à la mesure de l'enjeu que représente la construction d'une organisation de classe, indépendante, révolutionnaire, qui prend sa source dans l'anarchisme militant au sein du mouvement ouvrier et qui justement à cause de cela, doit aussi répondre aux nécessités de la lutte revendicative quotidienne».*

Nous n'avions pas prévu que les divergences fortement accusées, entraîneraient une cassure aussi rapide. La C.N.T. déjà aux prises avec de multiples difficultés pour se reconstruire, se trouve donc considérablement affaiblie par sa crise interne et incapahle en tant qu'organisation, de jouer un rôle dans le processus de la lutte des classes en Espagne.

Ce qui ne signifie pas pour autant que ce processus est arrêté parce que la C.N.T. n'intervient pas. La lutte des classes, l'action revendicative, obéissent à d'autres règles, à d'autres lois que celle de l'existence de telle ou telle organisation. Disons simplement que l'absence de la C.N.T. de la lutte sociale, n'empêchera pas cette dernière de se développer. Par contre, en Espagne comme ailleurs, l'inexistence d'une forte implantation anarcho-syndicale permettra aux étatistes de tous bords de récupérer et d'orienter à leur façon, et à leur profit, toute action spontanée de la classe ouvrière.

En Espagne, l'acquis historique de l'anarcho-syndicalisme militant dans la C.N.T. permettait de penser que les militants sauraient mettre à profit l'après-franquisme pour réinstaller, sinon majoritairement, du moins solidement, leur organisation dans la classe ouvrière.

Dans quelques numéros de ce journal nous avons exprimé à plusieurs reprises un certain nombre d'opinions concernant les écueils qu'à notre avis, il fallait éviter. Parce nous sommes aoarsbistes, nous n'entendons pas nous poser en censeurs et prétendre que notre opinion est la seule valable. D'autre part, nous n'admettrons pas que l'on nous dise: *«Cela ne vous regarde pas, vous n'y connaissez rien, nous sommes en Espagne et ici ce n'est pas comme ailleurs!».* La reconstruction d'une C.N.T. influente en Espagne nous concerne tous, car elle aurait une répercussion certaine, au moins en Europe occidentale, sur l'ensemble du mouvement ouvrier et l'échiquier syndical européen.

Cette préoccupation, aussi importante que celle de s'implanter en Espagne, aurait dû peser lourd dans l'analyse des camarades, comme aurait dû peser lourd également que trop d'intérêts, et pas des moindres, convergent pour que l'anarcho-syndicalisme organisé disparaisse d'Espagne. Pour au moins ces deux raisons, les militants des deux grands courants qui s'en réclament, auraient dû commencer par faire l'effort d'indispensable compréhension qui fait défaut.

Les anathèmes, les condamnations, les injures, les violences physiques, les rancœurs du passé et de l'exil, les règlements de compte sur les responsabilités pendant la révolution de 1936-1939, l'incontestable volonté de domination des uns sur les autres, tout cela et j'en passe, doit être mis entre parenthèses, pour que les camarades se consacrent à la tâche urgente, prioritaire: construire des syndicats, les faire fonctionner, à partir des quelques principes clairs de l'anarcho-syndicalisme, que les deux parties affirment reconnaître et accepter!!!

Nous avons reçu la *«déclaration de principe»* des camarades qui ne reconnaissent pas le secrétariat de Madrid. Ces mêmes camarades annoncent qu'ils convoquent un *«congrès de la C.N.T.»* dans la deuxième quinzaine de juillet 1980. Congrès déjà récusé par l'autre tendance.

De la même façon que nous avons observé celui de Madrid, de la même façon que nous avons déjà dit ce que nous pensions, de ses résolutions, nous dirons ce que nous pensons des orientations qui sortiront du congrès qui aura lieu à Valence.

Pour l'instant, nous exprimons notre vive Inquiétude par rapport à la situation générale.

Dans *«L'Anarcho-Syndicaliste»* de janvier-février 1980, j'écrivais: *«La C.N.T. a survécu au franquisme, elle doit être capable de surmonter ses propres faiblesses!».*

Si je me suis trompé, le prochain article sur la C.N.T. d'Espagne pourrait s'intituler: *«Pour qui sonne le glas?».*

Jo. SALAMERO
(27-06-1980)

(1) Du verbe *impugnar*: réfuter.

INDÉPENDANCE ET LAÏCITÉ

Sous ce titre vient de paraître un nouveau confrère, de présentation modeste, animé notamment par des responsables U.I.D. de la section du S.N.I.44. Si dans l'ensemble leurs analyses s'apparentent aux nôtres, nous avons néanmoins adressé la lettre suivante au responsable C. Menet:

Cher Camarade,

Militante syndicaliste et laïque, c'est avec un intérêt particulier que l'ai pris connaissance du premier numéro du bulletin «Indépendance et Laïcité» que tu as bien voulu m'adresser.

Puisque cette publication, dont tu as pris l'initiative avec d'autres camarades, se présente comme une «tribune de rencontre et d'expression pour un syndicalisme authentique», j'apporterai ici ma contribution au débat.

Si je souscris entièrement à l'impérative nécessité de renforcer les organisations traditionnelles que s'est donné le mouvement ouvrier pour la défense de ses intérêts de classe et son émancipation; s'il est vrai qu'aucune de ces organisations n'est actuellement engagée dans un processus révolutionnaire, constater qu'aujourd'hui «avec des analyses et des méthodes d'action différentes elles concourent objectivement toutes au maintien du statu-quo» revient à leur attribuer les mêmes responsabilités, voire à les confondre et à les rejeter glogalementt en niant l'existence, d'un syndicalisme authentique.

De même que ces organisations ne peuvent être confondues avec leurs directions, il n'est pas possible d'assimiler les différentes orientations les unes aux autres. Quelles qu'en soient ses limites, le syndicalisme réformiste s'inscrit dans la tradition du mouvement ouvrier, alors que tout syndicalisme politique, participationniste voire autogestionnaire est, dans un cas comme dans l'autre, non seulement totalement étranger au mouvement ouvrier mais fondamentalement antagoniste.

C'est parmi ceux qui défendent ces thèses que se trouvent les «nouveaux laïques», les instigateurs de la transformation des structures de l'école, destinées à la soumettre à l'ingérence de groupes de pression de toutes natures et porter atteinte aux garanties statutaires des enseignants.

C'est pourquoi, mesurant l'enjeu du combat, 30 militants laïques de Loire-Atlantique, parmi lesquels Bernard Bolzer et Yves Brelet, n'ont pas attendu un nouveau projet ministériel pour briser le «silence» et lancer, début janvier 1980, un «Appel aux laïques».

Déjà soutenue par près de 300 signatures dans notre département, approuvée notamment par des membres de la Commission exécutive de la C.G.T.F.O. et par la Fédération nationale de la Libre Pensée, cette résolution, (ci-jointe) témoigne de la volonté des laïques d'organiser la riposte qui s'impose face à une telle offensive, et devrait trouver toute sa place dans le cadre de cette tribune.

Reçois, cher camarade, mes salutationssyndicalistes et laïques.

Nantes, le 9 mai 1980,
Jacqueline SALIOU

LETTRE A L'U.N.E.S.C.O.

A l'occasion de la réception du pape à l'U.N.E.S.C.O., huit organisations, dont I'U.A.S., ont adressé la lettre ci-dessous au Directeur général de l'U.N.E.S.C.O.

Paris, le 8 mai 1980.

M. le Directeur général de l'U.N.E.S.C.O., Place Fontenoy, Paris.

Mandatés par les représentants des organisations ci-dessous indiquées, j'ai l'honneur de vous faire part de leur émotion à la suite de la prise de connaissance du programme de la visite du pape Jean Paul II au siège de l'U.N.E.S.C.O. le 2 juin 1980.

Nous n'avons pas à juger «la rencontre des prières prévue avec les responsables des organisations internationales catholiques auprès de l'U.N.E.S.C.O.». Nous avons trop le respect de la liberté absolue de conscience pour nous formaliser d'un contact qui est dans la vocation des parties intéressées.

Notre émotion - voire notre réprobation - a été, par contre, des plus vives lorsque nous avons constaté que ce contact serait suivi par un «discours du pape prononcé en présence des membres du Conseil exécutif de l'U.N.E.S.C.O. et d'une assemblée qualifiée» (?).

Cette dernière manifestation nous paraît particulièrement inopportune à divers titres. Sans les expliciter dans cette lettre, nous y indiquerons seulement que le chef d'une religion particulière, dont les positions en

maints domaines ont pour conséquences de fixer de graves restrictions aux Droits de l'Homme - ou de la Femme - et qui prétend détenir, elle seule, la «vérité révélée» n'est pas qualifié pour parler de ces droits et proposer cette «vérité» du haut d'une tribune internationale officielle.

Nous y voyons un privilège inadmissible et un acte de publicité indécent - portant atteinte à la liberté de conscience de tous les citoyens du monde appartenant à d'autres religions - ou sans religion - ainsi qu'une violation de la discrétion que devrait s'imposer un organisme public comme l'U.N.E.S.C.O. - en matière confessionnelle - matière qui relève des seules consciences individuelles.

Aussi, avons-nous l'honneur de vous demander de bien vouloir nous accorder une audience avant ou pendant cette visite papale. Nous ne doutons pas - puisque vous accordez une si vaste tribune à un représentant d'une religion particulière, que vous aurez à cœur, au nom du droit à la différence, d'écouter les raisons des représentants d'un courant humaniste et rationaliste, qui a une glorieuse histoire et qui a, davantage que les Eglises, contribué aux progrès de cette science et de cette culture dont l'U.N.E.S.C.O. s'est faite à juste titre, le champion, ainsi qu'à la conquête des Droits de l'Homme.

En vous remerciant à l'avance de l'aimable accueil que vous voudrez bien réserver à cette requête, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général, en l'assurance de notre haute considération.

«Pour les Organisations ci-dessous indiquées» Roger LABRUSSE, Ancien expert principal de l'O.N.U., Président national de la Libre Pensée.

Organisations: Ligue des Droits de l'Homme; Libre Pensée; Union Rationaliste; Confédération nationale des "Associations familiales laïques"; Association nationale de la sauvegarde des adolescents; Comité de liaison de l'athéisme; Union des Athées; Union des Anarcho-Syndicalistes.

UN PAS EN AVANT

La Fédération Nationale de la Libre Pensée a adopté le texte de *«l'Appel aux laïques»* (voir A.S. n°35 et 36) et décidé de le faire signer dans ses fédérations départementales.

LA C.G.T.-F.O. CONTRE LES CONSEILS D'ECOLE...

Les problèmes de l'Education débattus au congrès de la C.G.T.F.O. ont donné lieu à des résolutions dont nous publions des extraits.

Tous les laïques se réjouiront de cette importante étape et des perspectives nouvelles qu'elle offre à notre combat.

LAÏCITÉ

Une priorité absolue doit être donnée au renforcement du service public de l'Education nationale, seul garant de la laïcité à laquelle la C.G.T.F.O. proclame son profond attachement. En conséquence, le congrès condamne tout détournement de fonds publics au profit des formations privées et patronales.

CONTRE L'ALTERNANCE

Faute de s'attaquer réellement aux problèmes économiques de l'emploi, les pouvoirs publics ont encouragé la tendance du patronat à considérer les jeunes comme une main-d'oeuvre d'appoint à bon marché. Ainsi ont été mis en place les pactes pour l'emploi que pérénise la loi Legendre sur les formations en alternance.

...Elle rejette la formule des "séquences éducatives en entreprises" qui met les élèves des lycées d'enseignement professionnel à la disposition des employeurs au détriment de la qualité de l'enseignement.

CONTRE LES CONSEILS D'ÉCOLE

La C.G.T.F.O. réaffirme l'importance d'une information complète et régulière des familles sur les conditions

de la vie scolaire et de l'enseignement.

Loin de répondre à cet objectif, les Conseils d'école menacent l'indépendance et la laïcité de l'enseignement. Refusant la perspective d'une "école autogérée" la C.G.T.F.O. demande la suppression de ces Conseils.

POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

La C.G.T.F.O. dénonce la politique actuelle de l'éducation qui tend à transformer le système scolaire en vaste garderie à prétention pédagogique débouchant sur le chômage et la marginalité. Elle entend réagir vigoureusement contre cette dégradation organisée de l'enseignement public et lutter pour une éducation émancipatrice.

VERS DES CONSEILS DE MAISON?

Parallèlement aux Conseils d'école dans l'Education nationale, les «Conseils de maison» commencent à montrer leur nez dans le secteur de l'Education spécialisée.

Ils sont concrétisés par des réunions où se concerteraient les parents des jeunes, les éducateurs et le directeur de l'institution. Seraient abordés: les problèmes des familles relatifs à leurs enfants, et le fonctionnement de l'institution.

Ces Conseils de maison semblent bien acceptés de la part du personnel éducatif, car ils sont présentés sous la forme séduisante du «dialogue» entre éducateurs et parents, avec l'idéologie sous-jacente de la prise en charge «tous ensemble» des jeunes.

Le danger de voir intervenir des personnes extérieures à l'établissement, disposant d'un droit de regard sur le travail quotidien des éducateurs, ne paraît pas évident à tous.

Ces Conseils de maison semblent pourtant très faciles à démolir, si l'on affirme qu'il est absurde de vouloir institutionaliser un dialogue entre éducateurs et parents:

- parce qu'il apparaît important de sauvegarder l'intimité de chaque famille qui a toujours la possibilité de rencontrer l'éducateur ayant la charge de son enfant, comme cela s'est fait jusqu'à présent:
- parce qu'il apparaît important de sauvegarder le travail même de l'éducateur responsable de son action vis-à-vis du jeune, pendant son temps de prise en charge au sein de l'Institution.

Ces deux évidences, malheureusement, ne sautent pas aux yeux de tout le monde, et sont laissés pour compte, au profit de l'idéologie de participation.

Actuellement, les Conseils de maison ne fonctionnent pas vraiment. Cependant, ils risquent de se développer rapidement, sans grande opposition de la part des travailleurs sociaux, nombreux à désirer une forme de travail autogestionnaire.

Rapidement, quelques généralités concernant le domaine de l'éducation spécialisée.

Il dépend du Ministère de la Santé (parfois de la Justice) et couvre un ensemble d'établissements fonctionnant selon le système du «prix de journée» versé par la D.DA.S.S. (Direction départementale de l'Action sanitaire et sociale).

A chaque personne reçue dans un établissement, correspond un prix de journée (variant entre 250 et 400fr. environ). Tous les prix de journée additionnés font tourner l'établissement (salaires et dépenses de toutes sortes).

Les établissements peuvent être, soit entièrement publics, soit mi-publics mi-privés, dans ce cas c'est une association qui est à l'origine de l'ouverture de l'établissement.

L'origine de l'action spécialisée remonte aux couvents où les nonnes accueillaient les orphelins, les déshérités, les handicapés physiques ou mentaux, et tous les gens rejetés par la société. A l'origine aussi: scoutisme et actions bénévoles de toutes sortes, secours des paroisses, etc...

Tout ceci laisse, aujourd'hui encore, un arrière-goût de *«mission»*, de *«sacerdoce»*, de *«devoir à accomplir*

pour son prochain», surtout dans de nombreux établissements très religieux, où le problème bien existentiel de *«l'aliénation mentale»*, est résolu à grands coups de crucifix.

Ceci se produit plus particulièrement dans des établissements recevant des enfants, adolescents ou adultes présentant une déficience mentale profonde ou physique. Cet héritage religieux (sous cette forme là) n'apparaît pas en A.E.M.O. *(Action éducative en milieu ouvert)* et en Prévention où les éducateurs de rue, face à des bandes de jeunes délinquants des Zup, ont autre chose à faire, semble-t-il, que de prier le bon dieu.

Beaucoup de jeunes éducateurs affirment une nette opposition à l'héritage clérical, et en même temps, sont favorables à une *«expérience autogestionnaire»*, au sein de laquelle ils seront obligés de gérer un financement de pénurie (car la D.DA.S.S. tire toujours sur la ficelle pour créer de nouveaux postes ou augmenter les prix de journée), et se retrouveront, par conséquent, dans une situation de totale dépendance par rapport à l'appareil d'Etat.

Petite question à mille francs: Quel est le syndicat majoritaire dans l'Education spécialisée?... la C.F.D.T., bien sûr!

Nicole PARENT.

GARDEZ VOUS A DROITE... GARDEZ VOUS A GAUCHE...

François Mitterrand à sa conférence de presse du 24 juin 1980: *«Il n'y a pas de solution durable aux problèmes économiques auxquels la France est confrontée, si les rapports sociaux ne sont pas organisés».*

Nous, nous pensions que les «rapports sociaux» sont déjà «organisés», dans la mesure où l'existence de syndicats indépendants, non intégrés à l'Etat et à l'entreprise, permet à la classe ouvrière de négocier librement, dans le cadre de la loi du 11-2-1950, les conventions collectives, dont le contenu est fonction du rapport des forces.

Chaque fois que l'on nous parle de modifier et «d'organiser les rapports sociaux», nous sommes très, très attentifs, à ce que cela peut signifier.

Toujours à la même conférence de presse, F. Mitterrand propose le plan socialiste, qui prévoit entre autres choses: *«Définition d'un nouvel indice du coût de la vie, par confrontation avec les partenaires sociaux et les organisations de consommateurs».*

Un indice des prix, unanimement accepté par les «partenaires sociaux», c'est une pièce maîtresse pour l'instauration d'une politique des revenus. C'est la voie ouverte au consensus permettant à la gauche au pouvoir de gérer la crise.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'*Union des Anarcho-Syndicalistes*
Nouvelle Série
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros: 30,00 F; Abonnement de soutien: 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES.
CORRESPONDANCE: Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie BLUTEAU - NANTES